

ACTIONS SUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

La continuité écologique est définie par la libre circulation des eaux, des sédiments et des espèces aquatiques. Il existe globalement deux types d'ouvrages qui impactent la continuité écologique :

- **les petits ouvrages** : il s'agit des buses agricoles et des seuils de pont qui ont été mal calés ce qui a favorisé l'érosion à l'aval et la formation d'une chute d'eau. Lorsque l'ouvrage ne peut pas être remplacé, le SYAGC aménage la chute. Deux solutions sont possibles : la création d'une rampe pour supprimer la chute ou la réalisation de plusieurs petits seuils en pierres pour diviser la chute initiale.



Le Ris - avant travaux



Le Ris - après travaux

- **les grands ouvrages** : Il s'agit des seuils de moulin ou d'étang. La restauration de la continuité écologique est une obligation réglementaire pour les propriétaires. Le SYAGC réalise des études pour définir la solution la plus adaptée (arasement, passe à poissons, rivière de contournement) et qui répondra aux attentes du propriétaire. Une fois la solution validée par l'administration, les travaux sont mis en œuvre. Des aides financières existent pour ce type d'actions.

AUTRES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE SYAGC

Le SYAGC réalise de nombreuses autres actions pour restaurer la qualité des cours d'eau comme l'aménagement d'abreuvoirs stabilisés, l'installation de clôtures, l'arrachage de la Jussie, la restauration de zones humides...

Restauration de la petite continuité écologique sur la Luire



Diversification des écoulements sur la Plate



Enlèvement d'embâcles sur la Gartempe



Abreuvoir stabilisé sur la Luire



Les actions du
SYAGC pour
restaurer les cours d'eau



Des cours d'eau du territoire ont pu être rectifiés afin de répondre aux différents besoins humains (agriculture, urbanisation). Ces modifications ont dégradé le fonctionnement de ces milieux fragiles.

Le SYAGC, qui exerce par transfert la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) est la seule structure publique capable d'intervenir sur la Gartempe, la Creuse et certains de leurs affluents. Ses missions sont reconnues d'intérêt général.

Le syndicat met en œuvre des programmes de travaux pluriannuels sur la Creuse, la Gartempe et plusieurs de leurs affluents afin de restaurer la fonctionnalité des cours d'eau.

Pour tous renseignements :

Syndicat d'Aménagement
Gartempe et Creuse

Maison des services
6 rue Daniel Cormier
86500 Montmorillon
05 49 84 13 53

siag@syndicat-gartempe.fr
www.syndicat-gartempe.fr



RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

La végétation des rives (ripisylve) est essentielle au maintien de la berge et au développement des espèces. Son autre fonctionnalité est la filtration des eaux de ruissellement.

Le SYAGC réalise différentes actions pour restaurer les fonctionnalités de la ripisylve et assurer la sécurité des usagers :

- **Abattage des arbres** penchés ou morts pour éviter la formation d'embâcles et la déstabilisation de la berge. Les souches sont conservées pour maintenir la rive,
- **Retrait des embâcles** problématiques afin de limiter les inondations. Les embâcles non dangereux sont conservés car ils offrent des caches pour la faune aquatique.
- **Elagage** des branches basses pour éviter la formation d'embâcles.
- **Plantations** d'espèces adaptées afin de recréer une ripisylve adaptée.



Abattage d'un arbre dangereux sur la Gartempe



Retrait d'un embâcle sur la Gartempe

Le SYAGC se déplace régulièrement sur le territoire pour apporter ses conseils aux riverains qui en font la demande. N'hésitez pas à nous contacter.

RESTAURATION DU LIT MINEUR

Un lit mineur dégradé peut se matérialiser sous plusieurs formes. Le tracé est plus ou moins **rectiligne**, le lit peut être **déplacé** du fond de vallée, la hauteur d'eau est faible en période estivale, les écoulements sont **peu diversifiés** et le lit est **colmaté**. Pour restaurer les fonctionnalités du cours d'eau, le SYAGC réalise plusieurs types d'actions :

- **Diversification des écoulements** : La succession naturelle de **zones courantes** et de **zones profondes** est recréée dans le lit mineur existant avec des pierres et de graviers. Ces aménagements permettent aussi de recréer des frayères pour les poissons. La hauteur des banquettes est calée de manière à n'avoir aucune incidence sur les inondations.



La Loire - avant travaux



La Loire - après travaux

- **Restauration de la sinuosité** : Des méandres sont redessinés à partir du tracé existant. Des actions de diversification des écoulements sont ensuite réalisées dans le nouveau lit.

- **Remise en fond de vallée** : Le lit du cours d'eau qui a été déplacé est remis en fond de vallée à son emplacement originel. Des actions de diversification des écoulements sont ensuite réalisées.

LUTTE CONTRE L'EROSION DES BERGES

Si la ripisylve est peu développée ou que la berge est haute et abrupte, des encoches d'érosion peuvent apparaître. Il s'agit d'un processus naturel. Si des enjeux sont identifiés sur un site (pont, route, accueil du public), plusieurs solutions sont possibles pour limiter l'érosion :

- **Recréation de la ripisylve** : une végétation rivulaire adaptée est la solution la plus efficace pour protéger la berge de l'érosion. Il faut favoriser le développement des espèces locales et éviter un entretien trop drastique. Des plantations (Saules, Frênes, Aulnes, Noisetiers) ou des bouturages (Saules) peuvent accélérer le processus.

- **Protection de berge** : lorsque l'érosion est trop importante, des travaux plus conséquents peuvent être réalisés à l'aide d'enrochements, de végétaux et de géotextiles biodégradables. Ces techniques sont coûteuses et lourdes à mettre en place.



Ripisylve absente sur la Plate favorisant l'érosion



Protection en génie végétal aux Ilettes à Montmorillon

Les protections artisanales (taules, béton, parpaings, etc) sont proscrites car elles ne protègent que temporairement la berge.